



Brantôme en Périgord, le 24 novembre 2023

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

**Jeudi 30 Novembre 2023 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord**

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

.../...Ordre du Jour

Réunion du conseil municipal du 30 novembre 2023

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2023 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Fonctionnement des instances

3. Installation d'un nouveau conseiller municipal ;
4. Modification des commissions municipales ;
5. Constitution d'une Commission d'Appel d'Offres ;

Marché public - Participations et tarifications

6. Choix du concessionnaire du service public de l'assainissement collectif et autorisation de signer le contrat de concession ;
7. Approbation du règlement de service assainissement collectif de la commune nouvelle ;
8. Détermination de la redevance du service d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2024 et lissage de l'impact budgétaire lié à la concession du service sur 2 secteurs de la commune nouvelle ;
9. Refacturation des frais généraux de personnel 2023 au budget annexe du service assainissement collectif ;

Acquisition immobilière & inscriptions budgétaires

10. Acquisition de la parcelle AK 221 – Délibération complémentaire ;
11. Décision Modificative n°04 du budget principal de la commune nouvelle ;

Ressources humaines

12. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade 2023 validation après avis du Comité Social Territorial du 17 novembre 2023 ;
13. Création d'un poste appartenant au cadre d'emploi d'Adjoint Administratif à temps complet pour le service administratif ;
14. Attribution d'une prime « Pouvoir d'Achat » exceptionnelle aux agents publics de la collectivité ;
15. Instauration de la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction ;

Environnement

16. Lancement de la concertation sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ;

Affaires générales

17. Renouvellement de la convention ANTAI dans le cadre de la mise en œuvre du forfait post-stationnement ;
18. Autorisation de droits de servitudes consentis au SDE 24 sur la parcelle G 748 sise à Lombraud propriété de la Commune ;
19. Autorisation de mise à disposition à ENEDIS de la parcelle AI 0240 sise Chancelan propriété de la commune ;

Questions complémentaires